



A PUBLIER IMMEDIATEMENT
MARDI, LE 30 JUILLET 1963.

A.41

Le secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques annonce que l'adhésion du Japon, comme membre de plein exercice, a été approuvée. M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a fait à ce sujet la déclaration suivante:

Le gouvernement canadien se félicite du fait que le Japon se joindra à l'OCDE; il y voit un nouvel exemple de la coopération croissante entre ce pays et ceux d'Europe et d'Amérique du Nord. Au cours des négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps déjà, le gouvernement canadien, comme les autres membres, s'est montré très favorable à l'adhésion du Japon. Grande puissance industrielle, ce pays pouvait, estimait-on, contribuer de façon positive aux travaux de l'Organisation en tant que membre de pleins droits.

Le Conseil des ministres doit être convoqué vers la fin de l'automne; ce sera alors la première session de l'OCDE à laquelle le Japon participera comme membre de plein exercice.